



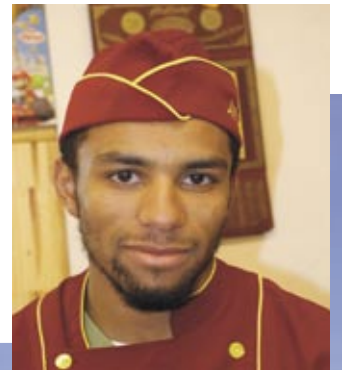
www.ville-bourges.fr

LES Nouvelles du Moulon

DÉCEMBRE 2008

« Le Plan de Renouveau
Urbain, c'est bien, c'est positif... »

Rafike ACHAKOUR



Le pôle Gare en chantier

Le chantier du pôle gare est en cours. Il comprend notamment l'aménagement de 70 nouvelles places de parking et la construction de deux nouvelles passerelles.

Ce chantier spectaculaire, dont la Communauté d'agglomération Bourges Plus est le maître d'ouvrage, en plus de l'aspect esthétique, revêt une symbolique forte. Il vise à réunifier les quartiers du Nord de Bourges et le centre-ville en faisant disparaître la coupure urbaine incarnée par le franchissement des lignes de chemin de fer.



Dossier - le pôle Gare en chantier

70 nouvelles places de parking

Le chantier en cours va permettre d'augmenter la capacité de stationnement du parking de 70 places ce qui portera la capacité à 220 places.

Pour l'accès à ce parking, un carrefour giratoire sera aménagé à l'intersection des rues Félix Chédin et du Général Challe. Le coût de ces travaux est de 2,3 millions d'euros.

Un bâtiment d'accueil de la SNCF

Un bâtiment d'accueil de la SNCF sera également créé dans cet espace. Ce local couvert, accessible aux heures d'ouverture de la gare, regroupera notamment une billetterie automatique pour les trains des lignes régionales et grandes lignes, un affichage d'information pour les voyageurs. Des sanitaires publics seront également aménagés ainsi qu'un espace dédié à la location de voitures.



Vue 3D du projet depuis les quais

Deux nouvelles passerelles en bois et en métal

Les passerelles actuelles (Gare et Saint-Privé) seront remplacées.

La passerelle de la Gare qui surplombe les lignes de chemin de fer sera remplacée par une passerelle couverte d'une largeur de deux mètres. Les personnes à mobilité réduite

pourront l'emprunter grâce à l'installation d'ascenseurs. Cette passerelle en bois et en métal permettra d'accéder directement aux quais de la gare aux heures d'ouverture de celle-ci.

Elle permettra également une liaison directe entre le Nord de Bourges et le centre-ville. Ce chantier devrait s'achever en décembre 2009.



Vue depuis la passerelle côté gare



Vue 3D du projet depuis la passerelle réutilisée côté rue Félix Chédin

Le coût des travaux des passerelles

La réfection des deux passerelles est estimée à 6,4 millions d'euros.

Les travaux en cours : les habitants témoignent !



RAFIKE ACHAKOUR
26 ans – commerçant

"Les travaux envisagés vont dans le bon sens. C'est bon pour le développement du quartier. Cela peut amener du monde d'avoir une belle gare.

Le Plan de Renouveau Urbain c'est bien, c'est positif. Il faut du renouveau pour le quartier."



YOLANDE RUBILLON
83 ans – retraitée

"L'ouverture sur la gare est une bonne chose pour notre quartier. Cela va ouvrir le quartier sur la ville."



CHANTAL COURAPIED
57 ans – commerçante
"Chantal Boutique"

"Les futurs travaux rue Félix Chédin sont positifs vu l'état actuel de la voirie sur cette artère.

C'est important que le quartier se rénove et soit agréable à vivre."



JEANNINE ZAREMBA
68 ans – retraitée

"C'est super ces travaux pour le quartier du Moulon.

Les travaux de réhabilitation qui vont s'engager dans le cadre du PRU sont très positifs pour les locataires concernés."

Les rues Félix Chédin et de la Sente aux Loups requalifiées

Dans le cadre du Plan de Renouveau Urbain et afin d'améliorer la liaison entre les secteurs du Moulon et de la Chancellerie et le pôle Gare, les rue Félix Chédin et de la Sente aux Loups seront requalifiées au cours des années 2009 et 2010.

Les deux rues seront requalifiées sur le modèle de ce qui s'est fait rue de Parassy ou rue Gustave Eiffel.

La voirie existante sera reprise avec la création d'une piste cyclable bidirectionnelle en site propre sur le côté gauche de la rue en montant vers le quartier de la Chancellerie.

les piétons afin de faciliter leur déplacement vers la gare et une piste cyclable bidirectionnelle.

"Les deux voies réservées aux automobilistes seront rétrécies afin de limiter la vitesse" souligne Pascal Blanc, Maire-Adjoint chargé des travaux.

Trottoirs plus sûrs et piste cyclable bidirectionnelle

La rue Félix Chédin comprendra deux trottoirs pour

Le stationnement amélioré

Le stationnement sur les trottoirs sera interdit à terme. En effet, d'une part



Rue de la Sente aux Loups - Tronçon ouest



Projet de renouvellement urbain Rue de la Sente aux Loups



Rue Felix Chédin - Tronçon sud



Projet de renouvellement urbain Rue F.Chédin

un parking de 32 places sera aménagé rue Félix Chédin, à l'angle de la rue Ampère ; d'autre part des places de stationnement seront aménagées dans la partie nord de la rue plus large, ainsi que rue de la sente aux Loups.

Ainsi, la partie ouest de la rue de la Sente aux Loups pourra accueillir du stationnement perpendiculaire à la voie et côté est (en direction de l'Eglise), du stationnement longitudinal.

Un gros effort pour améliorer l'esthétique des rues

Les réseaux EDF et France Télécom seront enfouis avant le démarrage du chantier de requalification des rues. De nouveaux candélabres seront installés et redonneront du lustre à cette artère majeure pour les déplacements entre les quartiers Moulon-Chancellerie et le pôle gare.

Le coût des travaux

La requalification de la rue Félix Chédin est estimée à 1,5 million d'euros et celle de la rue de la Sente aux Loups est estimée à 1,75 million d'euros.

Agenda

À votre rencontre,
un "barnum" du GIP de Bourges sur le marché de la Chancellerie

Le calendrier ...

Mercredi 28 janvier
Mercredi 25 février
Mercredi 25 mars

Mercredi 29 avril
Mercredi 27 mai
Mercredi 24 juin

La cité-jardin du Moulon

La première cité des quartiers du Nord de Bourges, terminée en 1933, est la "cité-jardin" du Moulon, obéissant aux principes d'urbanisme soutenus par Henri Sellier, Maire de Suresnes.

L'expérience d'un premier immeuble H.B.M., "Saint-Ladre" (2, route de Saint-Michel), mis en service en 1930, avait convaincu la municipalité d'étendre ce principe à une construction de plus grande envergure.

Pour en savoir plus
Bourges mémoire d'une ville (II) : "Le Nord de Bourges"
Service du Patrimoine de la Ville de Bourges

Une réflexion sur l'habitat social

Henri Laudier, Maire de Bourges, également Président de l'Office d'Habitations à Bon Marché (H.B.M) de Bourges, mène alors avec son compatriote Henri Sellier, une réflexion sur l'habitat social : l'objectif était de proposer aux cheminots et aux ouvriers travaillant dans les entreprises du quartier du Moulon, des logements sains et confortables.

90 logements et 4 boutiques

Cet ensemble qui comprend 90 logements et 4 boutiques, se présente sous la forme d'un îlot rectangulaire intégrant des jardins et des squares. La "cité-jardin" du Moulon, construite juste après la loi



Jardins ouvriers du Moulon

Loucheur peut donc être considérée comme une réalisation d'avant-garde.

La "commune libre" du Moulon

A l'exemple de Montmartre, la cité du Moulon avait sa "commune libre".

Tous les ans une fête

réunissait les membres de cette "institution" : le Maire et son Conseil municipal, les pompiers, le garde champêtre... La "commune libre" du Moulon a connu un grand succès jusque dans les années cinquante. En 1946 et 1947, elle a reçu son homologue de Montmartre.



Vélodrome de Tivoli



Cité-jardin "Louis Loucheur"

La loi Loucheur

La cité jardin du Moulon a été construite dans le cadre de la loi Loucheur (1928) qui prévoyait la construction en France de 200 000 logements en 5 ans avec une politique de loyers adaptés aux revenus des couches sociales les plus modestes.

En référence à cette loi, la rue qui longe la "cité-jardin" du Moulon a reçu le nom de Louis Loucheur, ingénieur et sociologue, auteur du texte de loi.

ANRU
Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE du **Cher**



BOURGES
se renouvelle!